

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 76 (1962)

**Artikel:** Cachets de réformateurs et pasteurs du XVIe siècle

**Autor:** Jéquier, Léon

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746137>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Cachets de réformateurs et pasteurs du XVI<sup>e</sup> siècle

par LÉON JÉQUIER

Les quelques cachets décrits ci-dessous ont été trouvés au cours de recherches dans divers fonds d'archives alors que je récoltais des sceaux et cachets neuchâtelois. La plupart de ces cachets n'ont pas encore été publiés mais ils ont été présentés lors de l'Assemblée générale de la Société Suisse d'Héraldique, le 28 avril 1962, à Lausanne.

Il n'a pas été possible de reproduire ces cachets autrement qu'en les dessinant. Aucun n'est en assez bon état pour qu'on puisse en distinguer les détails sans comparer 2 ou 3 empreintes et sans les orienter méthodiquement sous la lumière. Ceci n'est pas étonnant car ces cachets ont servi à clore des lettres; ils étaient confectionnés en cire d'Espagne fort mince et fragile ou moulés sur papier collé au moyen d'une oublie ce qui rend l'empreinte peu nette. Ces dessins sont reproduits ici en grandeur naturelle.

Les cachets ci-dessous peuvent facilement être classés en 4 catégories:

- 1) les cachets armoriés, les plus nombreux,
- 2) les intailles,
- 3) les cachets à initiales,
- 4) les cachets qui portent des symboles religieux.

La première catégorie se subdivise en 2 classes:

- 1a) ceux qui portent des armoiries parlantes,
- 1b) les autres.

Dans la première de ces classes on peut ranger les cachets de Wolfgang-Fabri-cius Capito (\* 1478 † 1551), le théologien rhénan qui porte une tête de Gorgone<sup>1)</sup> (fig. 1); de Guy Treppier, ex-curé de Dombresson et pasteur de Serrières, avec 3 trépieds<sup>2)</sup> (fig. 2); de Pierre Viret (\* 1511 † 1571), le réformateur vaudois, avec un virolet en chef et, sous le chef les trois V, initiales de sa devise *Veritas Vulnere Viret*<sup>3)</sup> (fig. 3) qu'on trouve sur un plus ancien cachet<sup>4)</sup>. Les cachets des frères Esaïe Berthod, pasteur à Serrières et Daniel Berthod, doyen de la Vénérable Classe de Neuchâtel, portent un tau accompagné de pièces diverses<sup>5)</sup> (fig. 4 et 5). Celui de Chanorrier (est-ce le pasteur de Massongy?), sur une lettre datée de Lausanne, nous montre un écu à la fasce accompagnée de 2 macles en chef et, en pointe, d'un oiseau qui pourrait bien être un canard<sup>6)</sup> (fig. 6). On ne sort pas de l'héraldique bourgeoise courante de ce temps où l'on aimait les rébus.

Les cachets de la seconde classe sont, eux aussi, de types tout à fait courants à l'époque. Ils ne se distinguent en rien de ceux des laïcs avec leurs écus plus ou moins découpés et leurs figures bien héraldiques. Réformateurs, pasteurs ou laïcs d'une même famille ont porté les mêmes armoiries, pour autant qu'on peut en juger

<sup>1)</sup> 1535, A. Ven. Cl. Neuch. 4.4.2.

<sup>2)</sup> 1535, A. V. Bienne 118/8.

<sup>3)</sup> 1548 A. Ven. Cl. Neuch. 3.1.6.

<sup>4)</sup> 1540 Arm. Vaud. fig. 2315.

<sup>5)</sup> 1594-95 A. V. Bienne 118/86, 88, 89, 93; et 1600 A. V. Bienne 118/98.

<sup>6)</sup> 1573 A. Ven. Cl. Neuch. 7.14.

par de trop rares documents, avec les variantes inévitables dans les familles bourgeois de ce temps. En voici deux exemples bien caractéristiques, les cachets de Théodore de Bèze (\* 1519 † 1605<sup>7)</sup> (fig. 7 et 8) et de Guillaume Hory, pasteur à Serrières<sup>8)</sup> (fig. 9). C'est dans cette même classe que rentre le cachet de Pierre Toussain, réformateur et pasteur de Montbéliard, dont l'écu est écartelé, aux 1 et 4 deux palmes, aux 2 et 3 trois carreaux en barre<sup>9)</sup> (fig. 10).

Oswald Geisshüsler dit Myconius (\* 1488 † 1552), ami de Zwingli et pasteur à Bâle, avait abandonné le nom de sa famille restée catholique ainsi que ses armoiries (de gueules au bœuf d'argent posé sur 3 coupeaux de sinople et accompagné en chef de 3 étoiles d'or). Il se servait d'un cachet à l'écu chargé d'une rose tigée et feuillée<sup>10)</sup> (fig. 11).

Antoine Royet, pasteur à Serrières et Peseux, a employé un cachet avec écu au chevron chargé en chef d'un cœur et accompagné de 2 étoiles et d'un lion<sup>11)</sup> (fig. 12). A-t-il trouvé cet écu peu évangélique? Nous ne le savons mais, soixante ans plus tard, son fils Antoine ne porte plus que le cœur et les étoiles avec une étoile pour cimier<sup>12)</sup>. A ce propos remarquons que les deux seuls personnages cités ici qui ont utilisé un cimier, Royet et Hory, ne sont pas nobles, alors que Bèze qui l'était ne se sert pas de cet ornement.

Notre *deuxième catégorie* n'est pas riche, elle ne renferme que 3 cachets qui paraissent tous trois être des empreintes d'intailles antiques. Ce faible chiffre ne doit pas nous étonner car les pierres taillées étaient rares et chères à l'époque. En avoir trouvé trois sur à peine plus de trente cachets est même une proportion élevée et qu'on ne trouve dans aucun inventaire de sceaux. L'intaille de Théodore de Bèze montre deux hommes dressant une colonne terminée par une tête<sup>13)</sup> (fig. 13), celui de Pierre Toussain un homme debout<sup>14)</sup> (fig. 14) et celui d'Antoine Royet une femme assise<sup>15)</sup> (fig. 15).

Tous les cachets de la *troisième catégorie* sont très grossiers sauf celui d'Helie Limousin, pasteur aux Brenets, dont malheureusement la légende est illisible<sup>16)</sup> (fig. 16). Ceux de Guillaume Farel (\* 1489 † 1565) et de Pierre Barrelet, ancien curé du Vautravers, portent un lacs d'amour entre des initiales<sup>17)</sup> (fig. 17 et 18). Celui d'Elie Philippin, doyen de la Vénérable Classe de Neuchâtel montre un marteau ou un pin (?) sous les initiales en lettres grecques<sup>18)</sup> (fig. 19). Enfin Martin Bucer (\* 1491 † 1551), réformateur de la Haute-Allemagne, se servit d'un cachet avec ses initiales surmontant une curieuse fleur à pétales pointus, tigée et feuillée<sup>19)</sup> (fig. 20). Remarquons en passant que plusieurs de ces cachets sont en forme d'écu même si leur contenu n'est pas héroïque.

La *quatrième catégorie*, celle des cachets qui portent des symboles religieux, est la plus intéressante. Avant de l'aborder il est nécessaire de rappeler quelques notions

<sup>7)</sup> 1557, utilisé en 1546 par Calvin, A. Ven. Cl. Neuch. 2.2.8 et 2.1.7; 1571 A. Ven. Cl. Neuch. N. 15. L'écu de la famille Bèze est de gueules à la fasce d'or chargée de 3 roses d'azur et accompagnée en pointe d'une clé d'argent en pal (Arm. Gen.).

<sup>8)</sup> 1600-1610 A. V. Bienne 118/98 et 100; l'écu de ce cachet (un chevron chargé de 3 feuilles de trèfle et accompagné de 2 boules et d'un mont de 3 coupeaux) est celui d'une branche de la famille Hory (Arm. Neuch.).

<sup>9)</sup> 1545 A. Ven. Cl. Neuch. 6.3.6.

<sup>10)</sup> 1525 A. Ven. Cl. Neuch. 4.2.1.

<sup>11)</sup> 1573 A. V. Bienne 118/78.

<sup>12)</sup> 1631 Arm. Neuch. fig. 118/74.

<sup>13)</sup> 1591 A. Ven. Cl. Neuch. N 23.

<sup>14)</sup> 1529-45 A. Ven. Cl. Neuch. 6.2.15.

<sup>15)</sup> 1583 A. V. Bienne 118 80.

<sup>16)</sup> 1556 A. Ven. Cl. Neuch.

<sup>17)</sup> 1543 A. Ven. Cl. Neuch. 1.2.16, cachet employé par Christophe Fabry 1536-37, ibid. 5.14.17 et 24; 1551 A.E.N. X.11.11.

<sup>18)</sup> 1571 A. V. Bienne 118/75.

<sup>19)</sup> 1542 A. Ven. Cl. Neuch. 4.5.2.

sur les emblèmes sigillaires. Depuis le haut moyen-âge le sceau est une représentation juridique de son propriétaire qui est engagé par la présence de son sceau comme nous le sommes actuellement par notre signature. Il est donc normal que le sceau ait porté d'abord un portrait, buste ou tête sur les sceaux des rois francs, puis roi assis ou chevalier en armes sur son destrier galopant. Le portrait est remplacé parfois par une image caractéristique comme le château des comtes de Neuchâtel. Plus tard l'écu ou les armoiries plus ou moins complètes deviennent l'essentiel du sceau. Sur les sceaux religieux on trouve soit un portrait du sigillant ou, plus tard, ses armoiries, soit une représentation figurée ou symbolique de l'une des trois personnes divines, de la Vierge ou des saints.

Les cachets des réformateurs et des pasteurs ne portent évidemment pas de telles représentations religieuses contre lesquelles ils ont lutté avec énergie et au détriment des futurs historiens de l'art. Mais la Réforme a fait apparaître d'autres symboles en rapports plus immédiats avec les Saintes Ecritures. Le cachet d'Abram Perrot, doyen de la Vénérable Classe de Neuchâtel à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, est bien postérieur à la Réforme mais on ne peut éviter d'en parler car il porte une combinaison de nombreux symboles fort employés dès le siècle précédent<sup>20)</sup> (fig. 21) : les deux mains jointes, l'ancre et le cœur représentent les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité; la croix y domine le croissant et les deux rameaux, olivier et palme, sont fort souvent cités dans la Bible. Il est amusant de constater que la famille Perrot a porté dès avant 1650 des armoiries sans aucun rapport avec ce cachet mais que la famille Gélieu, riche en pasteurs, a porté un écu avec les symboles de la foi, de l'espérance et de la charité, avec de nombreuses variantes<sup>21)</sup> (fig. 22 et 23).

Nous avons vu plus haut le cœur sur les cachets Royet. Nous le retrouvons, tenu par une main appaumée, sur les cachets de Calvin<sup>22)</sup> (fig. 24 et 25). Il semble qu'on peut y voir, outre le symbole de l'amour chrétien, celui du cœur fidèle offert à son Seigneur, tel que se voulait le grand réformateur. Ce même symbole, accompagné en chef d'un vol (l'espérance?) et d'une étoile, se trouve sur le cachet de David Chaillet, doyen de la Vénérable Classe de Neuchâtel<sup>23)</sup> (fig. 26).

Le cœur sommé d'une croix figure sur deux cachets très frustes, l'un de Christophe Fabry (\* 1509 † 1588), le compagnon de Farel, l'autre de Jacques Marthoret, peut-être un fils de François, pasteur à Saint-Blaise et à Vevey<sup>24)</sup> (fig. 27 et 28).

Le pasteur Samuel Fabry, descendant de Christophe, a utilisé en 1701 un cachet qui paraît beaucoup plus ancien et qui porte un cœur entourant les initiales I H S et mouvant d'une figure qui pourrait être le château utilisé comme meuble principal de l'écu de sa famille. Au-dessous du cœur une étoile et, tout à fait en pointe, une fleur de lis<sup>25)</sup> (fig. 29).

L'écu écartelé d'une croix et d'un croissant tourné du cachet du pasteur Clément, doyen de la Vénérable Classe de Neuchâtel<sup>26)</sup> (fig. 30), s'explique par sa légende: ESPOIR ET FOY CROISANS ENTRE LES CROIX, qu'on peut rapprocher de celle de Viret signalée plus haut.

C'est un autre genre de symbole dont s'est servi l'impétueux Farel sur son cachet bien connu mais toujours mal reproduit: l'épée de la Parole de Dieu dont il

<sup>20)</sup> Fin XVII<sup>e</sup> s. A.E.N. Fonds Estavayer.

<sup>21)</sup> Jaques Gélieu 1647, A.E.N. Fonds Estavayer; Jacob Gélieu 1695, A.E.N. T.16.4.

<sup>22)</sup> 1545 A. Ven. Cl. Neuch. 2.1.6, 1553-61 ibid. 2.1.11 et N 14.

<sup>23)</sup> 1586 A. V. Bienne 118/84.

<sup>24)</sup> 1539 A. Ven. Cl. Neuch. 5.36; 1571 ibid. 7.8.

<sup>25)</sup> A.E.N. Justice de Thielle.

<sup>26)</sup> 1597 A. V. Bienne 118/93.



## LÉGENDES DES CACHETS

- |  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| 1. W.F. Capito 1535                        | 2. G. Treppier 1535                         | 3. P. Viret 1548                          | 4. E. Berthod 1594-1595                                     |
| 5. D. Berthod 1666<br>1600-1610            | 6. Chanorrier 1573<br>10. P. Toussain 1545  | 7. Th. de Bèze 1557<br>11. Myconius 1525  | 8. Th. de Bèze 1571<br>12. A. Royet 1573                    |
| 14. P. Toussain 1529-1545<br>Barrelet 1551 | 15. A. Royet 1583<br>19. E. Philippin 1571  | 16. H. Limousin 1556<br>20. M. Bucer 1542 | 17. G. Farel 1543<br>21. A. Perrot fin XVII <sup>e</sup> s. |
| 27. C. Fabry 1539<br>1532-1540             | 28. J. Marthoret 1571<br>32. G. Du Buc 1597 | 29. S. Fabry 1701                         | 30. Clément 1597<br>31. G. Farel                            |
| 32. G. Du Buc 1597.                        |   |   |   |

est fait mention parmi les armes du chrétien dans l'épitre de saint Paul aux Corinthiens (VI 13-17). L'épée est flamboyante comme le dit la devise QVID VOLO NISI VT ARDEAT. Cette devise est précédée du I H Σ qui est resté l'emblème de l'Eglise de Genève, et suivie des initiales W F G <sup>27)</sup> (fig. 31).

Guillaume Du Buc dit Bucanus († 1603), originaire de Rouen, diacre à Yverdon puis professeur de théologie à Lausanne, a porté sur son cachet un écu avec un livre ouvert accompagné de 5 étoiles et d'un mont de 3 coupeaux <sup>28)</sup> (fig. 32). Ce livre est-il une bible ce qui serait assez indiqué pour un professeur de théologie ou bien faut-il y voir un simple bouquin et par conséquent des armoiries parlantes? Une signification n'exclut d'ailleurs pas l'autre car le moyen-âge et la période qui l'a suivi ont été friands de symboles pouvant être interprétés dans deux ou plusieurs sens.

Ces quelques notes n'ont pas la prétention d'être complètes: en fouillant d'autres archives on trouverait encore bien des cachets de réformateurs et de pasteurs du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce qu'elles montrent c'est que l'héraldique est encore bien vivante dans les milieux réformés où apparaît une symbolique nouvelle et caractéristique.

<sup>27)</sup> 1532-40 A. Ven. Cl. Neuch.; 1.1.13, 1.1.22 et 1.2.5.

<sup>28)</sup> 1597 A. Ven. Cl. Neuch. 7.30.